



LA CREATION DU COMITE DES FETES DE LANEUVELOTTE

**L'édito du maire**

Après réflexion, on préfère agir ! C'est ainsi qu'est né le 1<sup>er</sup> comité des fêtes de Laneuvelotte le 28 octobre 2022. La réflexion, c'était en juin dernier avec une pièce de théâtre sur le monde associatif, un moment qui nous faisait rire et cogiter. La soixantaine de personnes présentes ce jour-là avaient des idées, une vingtaine se donnerait quelques mois plus tard les moyens d'agir en actant la création de ce comité des fêtes accompagné par la municipalité. Le crédo reste le même, poursuivre la dynamique d'animation de notre village et nul doute que vous saurez vous y associer et leur réserver le meilleur accueil suite au lancement de cette association. Une association créée sereinement qui prend un rôle important de la vie locale. Une vie locale que l'on souhaite joyeuse et animée.

Animés, nous le sommes aussi par ailleurs par une préoccupation actuelle, celle de la préservation de notre environnement et la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques. Un jour, lors d'une manifestation municipale, à la

question d'un habitant sur les projets environnementaux de la mairie, un autre habitant rétorquait, avant même ma réponse, qu'une petite commune comme Laneuvelotte n'y pouvait de toute façon pas grand-chose. Oui, les enjeux sont planétaires et ne dépendent pas seulement de 437 habitants et de leurs élus. Mais chiche...Chiche que nous pouvons agir et réfléchir à l'échelle de notre foyer et de notre village. Avec l'idée de créer un plan de résilience sur lequel nous reviendrons très vite vers vous. En attendant, une question se pose : pourquoi éclairer-t-on encore la nuit ? Première réponse, parce que la commune a beaucoup investi sur le renouvellement des lampes ces dernières années. Le coût et la consommation sont ainsi divisés par deux sur les 19 lampadaires de la RD674, en LED depuis cette année. Et un abaissement nocturne entre 22h30 et 5h30 a été décidé sur ce secteur. Alors, sur l'ensemble du village, maintien de l'éclairage actuel, baisse de la puissance ou extinction la nuit ? Plutôt que d'appuyer simplement sur le bouton, il m'est important de recueillir votre avis !

# Le BULLETIN DE Laneuvelotte

NOVEMBRE 2022



Les 10 membres élus du conseil d'administration du comité des fêtes autour d'Aurélié KHATIRI, présidente, d'Emilie L'HUILLIER, trésorière, et de Stéphanie DEFAUX, secrétaire



Notre village éclairé : stop ou encore ? Venez en mairie nous donner votre avis...

Permanences mairie : lundi de 15h à 19h (présence des élus à partir de 17h) et vendredi de 15h à 18h

## INFOS

## Naissances

Nous saluons trois naissances récentes, trois garçons, et félicitons chaleureusement leurs familles.

Lyno SACHOT, adorable petit garçon de Sandrine SAI et de Charly SACHOT, est né le 26 juin 2022.



Maxime GENAY est né le 9 juillet 2022 et fait la joie de ses parents, Julien et Sophie, ainsi que de son grand frère, Baptiste.



Enfin, Léo BINDER a pointé le bout de son nez le 5 octobre 2022 au grand bonheur de ses jeunes parents, Dylan BINDER et Charlotte HAILLANT.



## Décès

Nous avons appris le décès de Jeanine VOIRY survenu le 1<sup>er</sup> août 2022. Nos pensées vont vers son compagnon, Claude Cuny, et sa famille.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)

Avec notamment les actus en ligne (et désormais l'inscription possible pour une alerte mail)

## Un bel accueil de la population pour les brioches de l'amitié

Du 2 au 9 octobre, dans tout le département s'est déroulée l'opération des brioches de l'amitié. Organisée par l'AEIM-Adapei depuis 45 ans, les bénéficiaires sont destinés à agir dans les situations les plus urgentes et difficiles pour éviter les ruptures de parcours de vie des familles et des personnes en situation de handicap.

Cette année, ce sont 3 élus municipaux, Elise VIROT, Gilles ADAM et Jessica MICHEL, qui ont sillonné les rues de la commune et sont allés au-devant des « sans-culottes » pour vendre les 106 brioches commandées, soit encore davantage que les années précédentes. Un objectif atteint qui a permis de récolter 530 euros pour l'association. C'est aussi l'occasion de remercier les bénévoles qui ont œuvré pendant des années sur la commune pour cette distribution et qui ont aujourd'hui passé la main : Mémène BERTRAND, ainsi que Gilbert et Claudine VISINE.

Un grand merci pour l'accueil réservé aux bénévoles qui étaient ravis d'échanger quelques mots avec vous.

Rendez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)

Pour bénéficier aussi rapidement que possible des informations communales, rendez-vous sur le site internet officiel de la mairie [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr) et inscrivez-vous sans attendre à la notification par mail des articles afin d'être alerté des dernières publications (attention, le mail de confirmation se glisse parfois dans votre boîte mail d'indésirables).

## Message de prudence et de vigilance

Plusieurs habitants nous ont alerté fin octobre sur des visites suspectes de personnes se présentant comme vendeurs de calendriers. Ces vendeurs se sont notamment introduits dans un foyer de notre village afin d'y dérober des effets personnels. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui mène l'enquête. Nous vous invitons à conserver la plus grande vigilance et à ne pas méconnaître les règles habituelles de sûreté.

## Les prochains événements à Laneuvelotte

A vos agendas...La mémoire ne s'efface pas, elle s'entretient et nous vous invitons à la cérémonie du **11 novembre 2022 à 11h00** pour quelques minutes de recueillement au cimetière de Laneuvelotte.

La fin de l'année approchant, la municipalité et ses habitants attendent avec impatience la



venue de St Nicolas. Celui-ci fera son apparition dans les rues de notre village dans l'après-midi du **dimanche 11 décembre 2022**.

Et pour renouer avec une tradition, celle de se souhaiter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, l'équipe municipale vous donne rdv **samedi 7 janvier 2023** à 18h00 afin de se retrouver et partager un bon moment. Nous vous espérons nombreux chers « sans culottes » !

## « RDV sur le territoire » de la Communauté de Communes

Le 19 novembre 2022, les habitants du territoire de Seille et Grand Couronné sont invités à des ateliers d'information sur les déchets de 14h30 à 16h00 puis à une conf'débat autour de la production et de la gestion des déchets.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SEILLE ET GRAND COURONNÉ  
présente

**Sam. 19 Nov. 2022**  
14h30-18h30 | Salle socio-culturelle Père Gérard  
BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES

LES RDV  
DU  
TERRITOIRE

LES DÉCHETS :  
Hier, aujourd'hui... Et demain ?

Ateliers pratiques et Conf' débats  
Tout public  
Gratuit

Notre production de déchets a explosé avec les années. Est-ce réellement un problème ? Y a-t-il urgence ? Réduire ses déchets, produire moins... Oui mais concrètement, que faire et comment ?  
Et vous, vous en pensez quoi ?



# Les projets en cours

## La bibliothèque multiplie les animations

Ouverte à la population chaque mercredi de 17h00 à 19h00 dans l'espace jouxtant la mairie, la bibliothèque connaît une extraordinaire dynamique cette année.

Pour cela, Corinne GENAY, Aurélie KHATIRI, Rosine GROSS, Emilie L'HUILLIER et Méméne BERTRAND s'appuient en premier lieu sur le livre avec un fond renouvelé régulièrement suivant les tendances littéraires et les souhaits émis par la cinquantaine d'adhérents (rappelons que l'adhésion est gratuite !). Pour les plus jeunes, la lecture de contes se poursuit chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois. Pour les ados, en lien avec des mangas qui ont fait leur apparition dans les rayonnages de la bibliothèque, est proposée **une soirée manga vendredi 18 novembre 2022 à partir de 18h30** autour de l'univers de ces bandes dessinées japonaises qui font un ravage actuellement ! L'art du dessin et la projection d'un mini manga avec un spécialiste du genre combleront les passionnés.

L'occasion de rappeler que les bénévoles de la bibliothèque sont totalement en phase avec leur temps comme elles l'avaient démontré cet été avec des animations autour de la préservation de l'environnement. C'était le 15 juin dernier avec une action éducative sur le tri des déchets avec l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné. L'occasion aussi pour les habitants présents de fabriquer des objets en matériaux recyclés. Trois jours plus tard, dans le cadre de « l'abeille du 18 juin », un coin lecture était occupé le dimanche matin par quelques enfants du village.

Et parce que cela ne s'arrête pas là... Avant l'été, une animation de peinture sur galets était menée le 29 juin autour d'une quinzaine d'enfants avec l'idée de cacher ces « œuvres » dans le village et ainsi mieux découvrir ses recoins. Après l'été, le 31 octobre 2022, près de 30 petits monstres se déployaient dans le village à la rencontre des habitants et à la quête d'un butin sucré suite à une lecture de circonstance pour Halloween. On a hâte de vivre de nouvelles aventures avec cette équipe de bénévoles qui s'est investie également cette année dans la numérisation de la bibliothèque. Adieu les cartes cartonnées, place à un suivi modernisé. Quand on vous dit que ces 5 drôles de dames sont bien dans leur époque !

travail d'Hervé, Sylvie et Rémi passionnés par leur métier et le rôle d'acteurs environnementaux locaux comme la ligue de protection des oiseaux et le CPIE (centre permanent d'initiative pour l'environnement de Nancy-Champenoux). L'évènement aura été un succès tout comme la sensibilisation aux gestes de 1ers secours menée par la protection civile et pilotée par Jessica MICHEL, conseillère municipale, qui a réuni 7 adultes et 3 jeunes habitants de plus de 10 ans le 11 juin dernier pour une formation annonciatrice d'autres actions en la matière...



## Une dynamique municipale assumée

Le programme était annoncé (dans le précédent bulletin municipal) et il a été tenu avec pas moins de 10 évènements municipaux entre avril et juin 2022. Deux d'entre eux étaient en résonance avec des objectifs fixés par l'équipe municipale sur ce mandat, à savoir l'action environnementale et la sensibilisation aux 1ers secours. « L'abeille du 18 juin », évènement mené par la municipalité et la famille Coche en lien avec sa belle activité apicole et ses nouveaux locaux, était l'occasion de mettre en avant le

## Un comité des fêtes créé !

En écho à l'édito, ont été élus au sein du conseil d'administration du comité des fêtes : Méméne BERTRAND, Stéphanie DEFAUX, Jacques ERBS, Corinne GENAY, Aurélie KHATIRI, Emilie L'HUILLIER, Aurélie MARCHAND, Sophie MIRANDA, Matthieu MOCKELS et Nadia ZUCH. Ces 10 membres ont ensuite élu Aurélie KHATIRI, présidente, Emilie L'HUILLIER, trésorière, et Stéphanie DEFAUX, secrétaire. Longue et belle vie à cette nouvelle association !



## DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

Le conseil municipal a pu examiner et voter toutes les délibérations présentées.

Au-delà des délibérations d'ordre administratif conservant un mode de publicité par voie d'affichage des actes administratifs (procès-verbal des conseils municipaux également diffusé sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)), mettant en place un dispositif de paiement en ligne pour les recettes encaissables par la mairie, ou validant l'adhésion au groupement de commande départemental pour les travaux de voirie en cas de nécessité, le conseil municipal a validé la mise à disposition temporaire à titre gratuit d'un terrain communal pour l'exploitation de 5 ruches par M. Christophe JANIN sur la noue en aval du Pré Potard. Cela en contrepartie de l'entretien régulier du terrain communal par ce particulier.

L'appellation de « la Castille », située sur la RD674 en direction de Champenoux est bien connue mais n'était pas enregistrée officiellement. La décision de création du hameau, facilitant l'accès aux secours ou encore aux réseaux pour les habitants, est prise par les élus.

Côté travaux, un avenant au marché de la RD674 (entrée côté Seichamps) est validé pour l'aménagement de voirie à

hauteur de l'entreprise DICEEP. D'un montant de 5363€ HT, il représente 2,4% du montant du marché total de travaux qui s'établit à 229 818€ HT, soit moins que le budget initial estimé après étude à 271 857€ HT.

D'une entrée de village à l'autre, alors que les travaux côté Seichamps sont clos, le principe de réalisation d'une opération de travaux côté Champenoux est validé par le conseil municipal avec l'aménagement de la voirie et la sécurisation de cette entrée de village, au niveau de la grande rue et de la RD674, l'embellissement avec notamment des plantations, la réflexion autour du point tri et la perspective d'agrandissement et de réaménagement du cimetière.

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2022

Lors de cette séance automnale, le conseil municipal a validé l'ensemble des points à l'ordre du jour à l'unanimité. Il était question du passage de la commune à une nouvelle nomenclature comptable, la M57, qui devrait encore améliorer la lisibilité des comptes publics locaux. Obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023, cette évolution est validée un an plus tôt avec un accompagnement de la Trésorerie. En lien avec la Communauté de communes, le rapport quinquennal de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) est

validé avec un montant d'attributions de compensation inchangé pour les communes et la convention de mise à disposition des salles pour des réunions communautaires suivant un forfait de 15€ par réservation également. Par ailleurs, le SIS du 1<sup>er</sup> cycle de Nancy, auquel était affilié Laneuvelotte pour l'accès aux gymnases, est dissous comme prévu et près de 2 000€ devraient être attribués à la commune.

Enfin, un correspondant incendie et secours, désormais obligatoire dans chaque commune et chargé d'informer et sensibiliser les élus et les habitants en lien avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), est nommé en la personne de Monsieur Francis GENAY.

### LE SAVIEZ-VOUS ? LES AFFOUAGES SONT PREVUS CET HIVER

En lien avec Aurélien HATTE, nouveau garde-forestier de l'ONF sur notre secteur, Francis GENAY, adjoint en charge de la forêt, et les élus municipaux ont pu décider suivant le plan de gestion forestier la mise en place d'affouages cet hiver. Une seule parcelle est identifiée pour un volume estimé de 70 à 80 stères. La taxe d'affouage est maintenue à 10€/stère. Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 25 novembre inclus.

2024, c'est la prochaine année identifiée pour réaliser des affouages sur le domaine forestier de Laneuvelotte

## Quelques travaux menés

### Des bassins de rétention entretenus

Avec le concours du chantier d'insertion de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné venu en nombre avec 6 agents, les travaux d'entretien des bassins de rétention situés en amont des habitations, route de Voirincourt, ont pu être menés le 27 septembre dernier



### Dégradations sur la voie publique

Des panneaux de signalisation ont été arrachés le 5 septembre au niveau de la RD674. Dans le même temps, des câbles téléphoniques étaient dérobés sur le territoire communal, route de Velaine. Plainte a été déposée et une première intervention a été entreprise par Benoît, l'employé communal, et les services départementaux.

